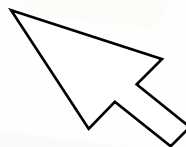


19.11.2019 >>>>>>> 26.11.2019

dans la presse...



Cliquez sur l'article souhaité pour atteindre la page



Culture >>>

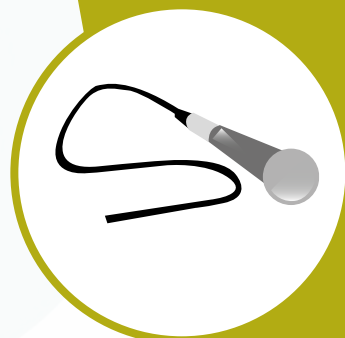
[La Gazette de Thiers \(21.11.19\) > « Une longue marche pour les éléphants », « La BD se mêle à la musique », focus sur le dernier rendez-vous de la saison culturelle de TDM](#)

[La Gazette de Thiers \(21.11.19\) > « Ancrer les Concerts sur le territoire », zoom sur Les Concerts de Vollore et leur autre saison](#)

[La Montagne \(25.11.19\) > « La Maison du Pont débute sa programmation par une exposition », article sur la programmation de la Maison du Pont, équipement TDM](#)

[La Montagne \(21.11.19\) > 4e édition d'Urban Thiers](#)

[La Montagne \(24.11.19\) > Un samedi d'enfer au creux de l'Enfer avec les enfants \(Education Artistique et Culturelle\)](#)



Aménagement du territoire, forêts >>>

[La Montagne \(22.11.19\) > « Voies forestières, mode d'emploi », focus sur le mod'Op, lancé mercredi 13 novembre dernier](#)

Mobilité >>>

[La Montagne \(20.11.19\) > « Un an à Thiers, sans voiture et à vélo »,](#)

[La Montagne \(20.11.19\) > « Ces thiernois qui pédalent au quotidien », zoom sur les déplacements en vélo dans la cité coutelière](#)



Cela se passe aussi sur le territoire >>>

[La Gazette de Thiers \(21.11.19\) > « Le végétal s'impose dans les cantines » \[Chabreloche\]](#)

[La Gazette \(21.11.19\) > « Une équipe renforcée autour du social » \[Thiers\]](#)

[La Montagne \(21.11.19\) > « La ressource en eau, source d'inquiétude » \[Palladuc/Thiers\]](#)

[La Montagne \(25.11.19\) > « De Roanne à Thiers, 57 km mythiques » \[Territoire\]](#)

Cela se passe aussi sur d'autres territoire >>>

[La Montagne \(25.11.19\) > « Un covoiturage solidaire pour la santé » \[Combrailles\]](#)



Thiers Dore
et Montagne
L'INTERCO

BANDE DESSINÉE

Une longue marche pour les éléphants

Deux auteurs de BD sont partis à la rencontre des éléphants au Laos. À bord d'une caravane militante et au sein du Centre de conservation de l'espèce, ils ont sensibilisé la population à sa conservation... et en ont fait un livre, puis un BD-Concert, qui sera joué vendredi 22 novembre à Vologre-Ville.

► C'est une longue marche qu'ils ont entreprise il y a quatre ans. Une longue marche des éléphants. C'est en 2015 que l'initiative voit le jour, date à laquelle le Centre de conservation des éléphants, au Laos, recherche des gens ayant une certaine renommée, des artistes, pour sensibiliser à la protection des éléphants, dans ce pays d'Asie du sud-est. Un projet, qui revient aux oreilles de Benjamin Flao, de la maison d'édition Futuropolis.

Deux mois dans un Centre de conservation

Ce dernier contacte alors Troub's, auteur de bandes dessinées dans cette même maison d'édition. « Il m'a repassé le plan, explique Troub's. Il s'agissait de traverser le Laos du sud au nord pour sensibi-



De leur périple, Troub's et Nicolas Dumontheuil en ont fait une bande dessinée.

liser la population sur la disparition des éléphants, ainsi que sur les problématiques écologiques, à bord d'une caravane. » Mais Troub's devra décliner l'offre, par manque de disponibilité.

L'auteur en parle alors à son ami et confrère Nicolas Dumontheuil, auteur également chez Futuropolis. « Il a fait la marche. Quant à moi, j'ai passé deux mois dans le Centre de conservation, auprès des éléphants ». Un voyage, qui ne laissera ni l'un, ni l'autre indifférent. « Les éléphants vivent dans des petites zones forestières. Ils sont chassés et servent ensuite pour débiter les troncs d'arbres. On ne les fait pas se reproduire, car la gestation des femelles dure deux ans. Un temps durant lequel elles ne pourront pas travailler... Tout cela fait qu'il y a plus de mortalité que de naissances. »

Si avant la colonisation, des millions d'éléphants peuplaient le pays, ils ne seraient aujourd'hui plus que 300 à 400 à vivre à l'état sauvage, « et presque autant sont domestiqués », ajoute Troub's.

Une problématique qui

en entraîne d'autres : la déforestation, et ainsi la disparition de plein d'autres petites espèces.

« S'il n'y a plus d'éléphant, il n'y a plus de forêt »

« On se rend compte que la situation est plus générale, que plein d'espèces sont en train de disparaître. Des espèces dont on se préoccupe moins, parce qu'elles sont plus petites, comme des insectes ou des oiseaux. Et tout ça, c'est dû à la déforestation. » Un cercle vicieux donc, car les éléphants, participeraient eux-mêmes au renouvellement de la forêt. « S'il n'y a plus d'éléphant, il n'y a plus de forêt, assure Troub's. De par toutes les petites choses qu'ils mangent, ils resèment des graines », ajoute celui qui a toujours été préoccupé par les enjeux écologiques. Mais après cette aventure, l'auteur garde tout de même espoir. « Selon Nicolas, la caravane a été très bien accueillie par la population. La plupart des

gens aime les éléphants. » Quant à lui, après deux mois passés au Centre de conservation des éléphants, Troub's a pu dresser un état des lieux des actions réalisées sur place. « Le Centre loue des terrains aux agriculteurs et les dédommage pour accueillir des éléphants en liberté. Ils les font reproduire, ont un programme vétérinaire... »

Une bande dessinée en deux parties

Un périple et des rencontres qui ont permis à Troub's et Nicolas Dumontheuil de créer une BD, *La longue marche des éléphants*. Une bande dessinée en deux parties. « Les 40 premières pages sont consacrées à ce qu'a vécu Nicolas, et les 40 dernières à ma propre expérience, confie Troub's. Mais ce sont deux récits qui marchent ensemble et qui sont complémentaires. Quand on vit plusieurs mois avec un troupeau d'éléphants et qu'on observe leur façon de vivre, on se sert de ça... »

LISA PUECHAGUT

L'album. *La longue marche des éléphants* aux éditions Futuropolis. Prix de vente : 18 €.

À VOLLORE-VILLE

La BD se mêle à la musique



Le groupe Kafka propose un BD-Concert à partir de *La longue marche des éléphants*.

Vendredi 22 novembre à Vologre-Ville, la BD de Troub's et Nicolas Dumontheuil *La longue marche des éléphants* sera mise en musique par le groupe Kafka, pour un BD-Concert étonnant.

► *La longue marche des éléphants* dépasse maintenant les frontières du 9^e art. La BD de Troub's et Nicolas Dumontheuil a été adaptée en BD-Concert par le groupe Kafka et sera joué vendredi 22 novembre à Vologre-Ville. Une nouvelle vie pour cette bande dessinée, qui n'est pas pour déplaire à son auteur, qui a pu assister à

la mise en forme du projet. « Kafka nous a envoyé le premier montage. On n'a pas vraiment collaboré directement ensemble, mais on a suivi le truc », confie Troub's.

« Ils ont compris l'essence du livre »

Les auteurs ont ensuite pu assister à la première représentation du BD-Concert qui a été joué dernièrement à Clermont-Ferrand et ont été séduits. « Nous, dans ce livre, on a essayé de relayer le message du Centre de conservation. Eux, ils ont compris l'essence du livre. On s'est

tout de suite très bien entendus. » Dans ce BD-Concert, Kafka reprend les musiques du Laos, revisitées à sa propre sauce, tandis que sont projetées les planches de Troub's et Nicolas Dumontheuil. « Un des musiciens a des attaches au Laos, ce qui donne un lien encore plus important au projet », ajoute Troub's.

L. P.

Où et quand ? Vendredi 22 novembre, à 20 h 30 à l'espace Chignore de Vologre-Ville. Tarif : 10 €, réduit : 6 €, gratuit pour les moins de 8 ans. Billetterie à la mairie de Vologre-Ville ou sur < festival.puy-de-dôme.fr > et sur place le soir du concert.



L'INTERVIEW DE LA SEMAINE

« Ancrer les Concerts sur le territoire »

L'Autre saison, saison hors les murs des Concerts de Vollore, sera ouverte samedi 23 novembre avec deux premiers concerts. L'occasion pour Bruno Chanel, président des concerts de Vollore, de faire le point sur les dates à venir.

► Pour quelles raisons avoir voulu construire une programmation hors saison des Concerts de Vollore ?

Ce sont des soirées différentes des concerts de l'été. Historiquement, il n'y avait que le festival, mais depuis quatre ans, nous avons lancé des concerts hors saison que nous appelons aujourd'hui l'Autre saison, qui s'étendra de novembre à juin. Il y aura six concerts cette année. C'est une saison itinérante. Nous l'avons conçue parce que nous avons décidé d'ancrer les Concerts de Vollore sur le territoire. Nous ne voulions plus être présents seulement l'été, mais tout au long de l'année. On est sur un territoire, et il faut l'irriguer.

Le public est-il différent ?

Oui, cette saison, c'était aussi l'occasion d'avoir un public différent des con-



L'Autre saison des Concerts de Vollore débutera samedi 23 novembre à Augerolles.

certs de l'été. Il y a un public sur le hors saison qu'on ne voit pas l'été, et inversement. Le public national par exemple, ne viendra pas sur le hors saison, mais on a des gens nouveaux.

Comment a été construite cette saison ?

On essaie d'être éclectique dans les styles. On aura deux grands concerts symphoniques dimanche 26 janvier et dimanche 5 avril. Les concerts du sa-

medi 23 novembre offriront de la musique du monde et de la musique baroque. Le concert du nouvel an sera sur la danse dans tous ses états. Celui-ci fait d'ailleurs partie

des concerts organisés dans le cadre de la saison culturelle de la ville de Thiers, car le hors saison a aussi été construit sur une idée de partenariat. Enfin, il y aura des restitutions de projets scolaires inclusifs. Ce sera le cas vendredi 15 mai avec le quartet Au détour de minuit. Les élèves ont travaillé toute l'année sur le spectacle dans le cadre de leur programme et ils seront inclus dedans le jour du concert, avec une vraie exigence professionnelle.

C'était important d'associer les jeunes ?

Oui, il y avait une vraie volonté de travailler avec les scolaires, car c'est le public de demain.

Le prochain rendez-vous sera donc samedi 23 novembre ?

Ce sera une soirée pensée pour être conviviale. En première partie, il y aura le quatuor Piazzolissimo, une pièce pour accordéon et chant, qui reprend les grands tubes de Piazzolla. C'est une musique très vivante. On proposera ensuite un buffet avec les produits du terroir des commerçants partenaires. En seconde partie, ce seront les musiciens

ultra reconnus de Stingo music club. Il s'agit de musique baroque, qu'ils veulent faire revivre avec du rock... Ils modernisent les œuvres. C'est un mé-tissage de style.

Avez-vous déjà quelques noms à nous annoncer pour les concerts de cet été ?

Cet été, on prévoit 15 concerts et une grosse programmation ! Le festival se déroulera du 5 au 26 juillet. Il y aura notamment Sarah Nemtanu, Dafné Kritharas, et un beau spectacle final intitulé Marco Polo. Mais bon... Il faut laisser un peu de suspense !

PROPOS RECUEILLIS PAR LISA PUECHAGUT

SAMEDI 23 NOVEMBRE. Concert à la salle des fêtes d'Augerolles. À 18 heures : Piazzolissimo, 19 h 15 : buffet offert. 20 h 45 : Stingo music club. Tarif : 20 €, réduit : 15 € (demandeurs d'emploi, RSA, MGEN Avantages), gratuit pour les moins de 18 ans. Réservations dans les bureaux d'informations touristiques.



La maison du pont débute sa programmation par une exposition

L'association La maison du pont est en train de prévoir sa programmation.

Les personnes intéressées pour exposer, faire des conférences, des ateliers..., peuvent contacter l'association.

L'ouverture est prévue jeudi 28 novembre, avec l'inauguration, à 19 h 30, de l'exposition « *Mai 68, La Révolution et la pub !* », qui sera visible aux jours d'ouverture en décembre et jusqu'à fin janvier, avec des livres, des magazines d'époque à consulter au coin lecture.

Ensuite, la pièce de théâtre « *50 ans d'amour* » de Roger Lombardot sera jouée à 20 h 30. Tarifs : 10 € tarif normal, 8 € tarif adhérents, 5 € chômeurs, bénéficiaires du RSA et étudiants, gratuit en des-

sous de 16 ans.

À partir du vendredi 29 novembre, les horaires de La maison du pont seront les mercredis, jeudis et vendredis de 15 heures à 19 heures et samedis de 14 heures à 18 heures.

Les personnes qui voudraient tenir le lieu une demi-journée de temps en temps peuvent s'adresser à l'association.

Cette dernière compte actuellement une cinquantaine d'adhérents et la cotisation est de 10 €. Florence Malançon en est la trésorière, Mariette Mercier et Mireille Carton, les secrétaires et Benoît Coly et Alain Benoît à la Guillaume, les coprésidents. ■

➔ **Contact.** La maison du pont, 63250 Le Pont-de-Celles, lamaisondupont@laposte.net.



Retour
SOMMAIRE



La quatrième édition d'Urban Thiers, un événement entièrement dédié au break dance, a rencontré un très grand succès samedi 16 novembre. La salle Espace a fait le plein de jeunes talents. Au total, 70 danseurs de moins de 18 ans et presque autant de danseurs adultes se sont déplacés pour l'occasion. (PHOTO : LA MONTAGNE)

Retour
SOMMAIRE



■ UN SAMEDI D'ENFER AU CREUX DE L'ENFER AVEC LES ENFANTS...



DÉCOUVERTE

Les enfants étaient invités, hier matin, à découvrir l'exposition Notre-Dame de France d'Alexis Guillier, au centre d'art contemporain, Le Creux de l'enfer, à Thiers. Pour beaucoup, c'était aussi leurs premiers pas dans le lieu et les premiers regards sur des œuvres d'art. Ils se sont montrés curieux à chaque explication de Perrine, la médiatrice culturelle qui les accompagnait tout au long de la visite jusqu'à un atelier d'art plastique qui les attendait.



EN PRÉAMBULE

Apprendre ce qu'est une représentation, une sculpture, une statue...



NOTRE-DAME DE FRANCE

L'exposition du Creux de l'enfer décline, interprète, questionne l'image de la célèbre statue de la Vierge qui domine Le Puy-en-Velay. Les enfants sont tout ouïe.



Retour
SOMMAIRE



SOCIÉTÉ ■ Thiers Dore et Montagne rejoint le dispositif « Mode Op' »

Voies forestières mode d'emploi

Après un an d'expérimentation, le Mode Op', code de bonne conduite visant à faciliter le dialogue entre communes et entreprises forestières, s'étend sur le territoire de TDM. Et au-delà.

Alice Chevrier

alice.chevrier@centrefrance.com

Ces derniers temps, certaines communes s'entendaient comme chien et chat avec des entreprises forestières. Le dialogue pouvait même être coupé. En cause ? Le fait que souvent, les élus apprennent qu'une entreprise forestière est intervenue sur la commune en découvrant une voirie dégradée, parfois à refaire. De l'autre côté, des entreprises pouvaient manquer d'information. « Il y avait beaucoup de réglementations mais anarchiques, explique Samuel Resche, chargé de mission à l'interprofession Fibois. Des communes avaient une réglementation, d'autres non. Or il est difficile de les contacter, avec des horaires d'ouverture du secrétariat de mairie restreints. C'est compliqué de trouver la bonne personne. »

Pour régler ces situations conflictuelles, le Parc Li-



FILIÈRE BOIS. La dégradation de la voirie pouvait mener à des situations conflictuelles. ILLUSTRATION DOMINIQUE PARAT

vradois-Forez, avec l'association des communes forestières du Puy-de-Dôme et l'interprofession Fibois Auvergne-Rhône-Alpes, se sont mis autour de la table.

« Du bon sens »

Il en est ressorti le Mode Op' : « un mode opératoire, un outil non réglementaire, pas obligatoire, visant à rétablir le dialogue » résume Natha-

lie Boudoul, vice-présidente du Parc. Après un an d'expérimentation, Thiers Dore et Montagne a officiellement rejoint la démarche mercredi 13 novembre.

Concrètement, ce mode d'emploi indique qu'une entreprise doit déclarer l'intervention en amont en mairie. Celle-ci vérifie la présence de réseaux ou de petit patrimoine, par exemple. Elle alerte l'en-

treprise sur les éléments auxquels il faut faire attention, peut proposer un itinéraire et donne un contact avec lequel l'entreprise pourra correspondre. Un état des lieux peut aussi être fait. « C'est du bon sens, mais on l'avait perdu », avoue Nathalie Boudoul.

« Nos chemins ne sont pas faits pour accueillir des camions de 70 tonnes. Il y a forcément des dégâts, donc forcément une entente à avoir », raisonne Pierre Roze, vice-président des communes forestières du Puy-de-Dôme. « Si chacun y met du sien, les problèmes se régleront, enchaîne Jean-François Delaire, maire de Vodable et vice-président de TDM. Mais il faut que cela s'installe sur le long terme car il est difficile de désancrer les mauvaises habitudes. »

Ce code de bonne conduite porte ses fruits puisque de nouveaux territoires se portent candidats. ■

➔ **Extension.** Ce Mode Op' a été lancé en 2015 sur l'arrondissement d'Ambert. Il a été élargi sur les Combrailles et une partie de la Haute-Loire en 2017. En 2018 sur TDM et 2019 en Ardèche. Il devrait s'étendre sur le massif du Sancy en fin d'année et sur le secteur d'Issoire l'année prochaine.

Retour
SOMMAIRE

J'AI TESTÉ POUR VOUS... ■ Bilan d'une année de déplacements non motorisés dans la sous-préfecture escarpée

Un an à Thiers, sans voiture et à vélo

Installé à Thiers en septembre 2018, je me suis depuis passé de véhicule motorisé, me déplaçant essentiellement à vélo. Vivre sans voiture, une gageure dans la sous-préfecture très pentue du Puy-de-Dôme ? Retour d'expérience.

Vincent Enjalbert
thiers@centrefrance.com

Quitter Lyon et s'installer à Thiers sans voiture ? Une lubie d'hurluberlu pour nombre de mes amis citadins qui jugeaient il y a un an ce projet intenable. S'il est aisé de se passer d'un véhicule dans une grande ville comme la capitale des Gaules, c'est de prime abord bien moins évident dans la sous-préfecture du Puy-de-Dôme à la topographie très contraignante. Après un an de pratique et de recul, tour d'horizon des joies et des contrariétés de la vie à vélo dans la cité coutelière.

Une solution pour réduire son budget déplacements

Au quotidien. Lorsqu'on habite et travaille en ville haute, la plupart des trajets quotidiens peuvent se faire à pied ou à vélo. Bon nombre d'équipements - médiathèque, mairie, La Poste, etc. - et de petits commerces - bars, boulangeries, salons de coiffure, supérettes, etc. - sont accessibles en quelques minutes seulement. S'y ajoutent le plaisir de se déplacer au grand air et le confort de ne pas avoir à gérer le stationnement d'un véhicule. La cohabitation avec les automobilistes ne pose par ailleurs pas de problème, alors que c'est souvent le cas dans les grandes villes. Hormis sur l'avenue Léo-Lagrange, où la proximité avec le flux soutenu de véhicules rend le cheminement assez désagréable.

Dompter la pente. La vie à vélo se corse toutefois dès lors qu'il s'agit de relier la ville haute depuis la ville basse. Une centaine de mètres de dénivelé séparent le quartier du Moutier de la mairie, au centre de la ville haute. En fonction de l'itinéraire

Les itinéraires à vélo pour rejoindre la mairie de Thiers depuis le rond-point du Moutier

28,9 %

La rue la plus pentue : la rue des Rochers



283 m

C'est le point le plus bas

793 m

C'est le point le plus haut

Sources : geoportail.gouv.fr

1 Par la vallée des usines
2,9 km
avec une pente moyenne de 3,7 %

2 Par l'avenue des États-Unis
2,6 km
avec une pente moyenne de 4,2 %

3 Par l'avenue Béranger ou la rue Rouget-de-l'Isle
1,6 km
avec une pente moyenne de 6,8 %

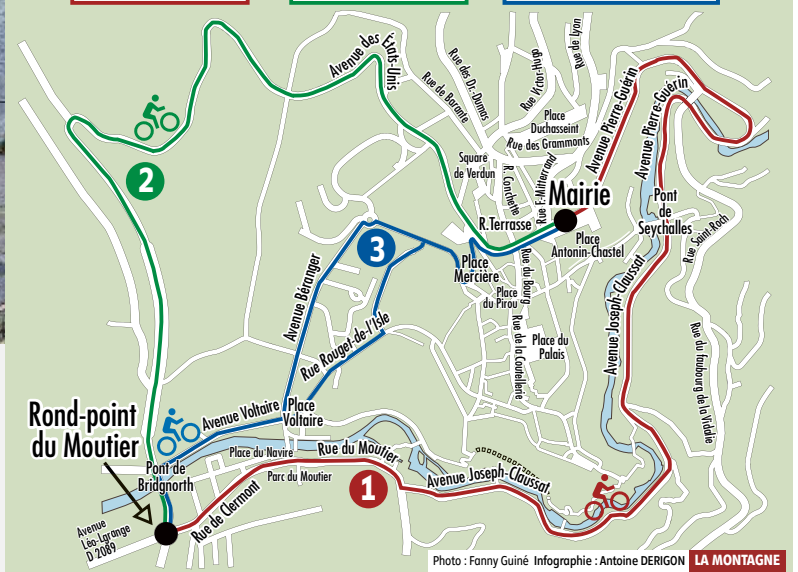


Photo : Fanny Guiné Infographie : Antoine DERIGN LA MONTAGNE

choisi, la pente moyenne s'établit entre 6,8 % via l'avenue Béranger et 3,7 % en empruntant la vallée des usines (voir infographie). À condition d'être en bonne condition physique, cette dernière est praticable y compris sans assistance électrique. C'est d'ailleurs ce trajet, autrement plus agréable que ses deux alternatives, que j'ai adopté au guidon de mon vieux vélo de course. Le raffermissement

des mollets reste garanti : un moyen de s'entretenir sans avoir à fréquenter une salle de sport. **S'accommoder de la météo.** Les aléas du temps ne constituent pas vraiment un problème. À condition de bien se couvrir l'hiver - une paire de bons gants est indispensable - et d'accepter de transpirer pendant les pics de chaleur estivaux. Il n'y a que la pluie qui, lorsqu'elle est battante, me dissuade de prendre mon vélo.

Les autres modes de transport. L'été, une sortie à la journée à Iloa, au plan d'eau de Saint-Rémy-sur-Durolle ou encore au lac d'Aubusson-d'Auvergne est tout à fait envisageable si l'on rentre avant la tombée de la nuit. Quand il s'agit d'aller plus loin, j'opte pour le bus ou le train, même si l'offre réduite en termes de fréquence ou d'amplitude horaire est souvent contraignante. Reste l'option du covoiturage, grâce aux nombreux trajets transitant par Thiers au niveau de l'A89. Le service de transport à la demande proposé par les Transports urbains thiernois (TUT) me permet alors de gagner à l'heure voulue la sortie d'autoroute, point de rendez-vous habituel des covoitureurs.

jets effectués en train, en bus et en covoiturage, il est évident que l'usage du vélo m'a permis de limiter mon budget déplacements. Notamment au regard des 3.100 € annuels que coûtent en moyenne les frais de carburant, d'entretien, d'assurance, de stationnement et de péage à un automobiliste (*).

(* Hors coût d'achat, en 2013. Source : Insee Première n°1520.

■ Faire ses courses à vélo, une épreuve ?

Les grandes enseignes alimentaires sont toutes situées en ville basse, et le vélo s'alourdit considérablement quand il s'agit de faire ses courses. Habitué aux services de livraison à domicile proposés à Lyon, je n'avais pas anticipé cette corvée. Avec un solide porte-bagages, de bonnes sacoques et la motivation induite par un frigo vide, cela reste réalisable. Pour autant, je profite de chaque occasion où je peux disposer d'une voiture pour faire le plein de produits non périssables. Mes stocks de conserves, de papier toilette, de lessive ou de bière donnent ainsi à mon modeste cellier l'aspect d'un bunker de survivaliste. Et quand il s'agit de changer en urgence la bonbonne de gaz, il reste indispensable d'avoir de bons amis disposés à vous prêter leur voiture...

Un budget plus réduit. En un an, l'entretien de mon vélo ne m'aura coûté qu'une poignée de rustines, de l'huile de coude et un pot de graisse pour la chaîne. S'il convient d'ajouter à ces quelques euros le coût des tra-

■ ÉQUIPEMENT

79 %
C'est le taux d'équipement automobile de la commune de Thiers, soit la part de ménages disposant d'au moins une voiture. Un pourcentage inférieur à la moyenne du Puy-de-Dôme (84,9 %), avec de fortes disparités selon les quartiers de la ville : de 65 % dans le centre, en ville haute, à 90 % dans la zone verte, au nord et à l'est de la commune.
Source : Insee (2013)

Retour
SOMMAIRE

TÉMOIGNAGES ■ Rencontre avec des Bitords qui ont adopté la bicyclette pour une partie de leurs déplacements

Ces Thiernois qui pédalent au quotidien

Si la pratique cycliste reste marginale dans la cité coustelière, quelques Thiernois ont décidé de faire fi de la pente et se déplacent régulièrement à vélo. La Montagne les a rencontrés pour comprendre ce choix.

Vincent Enjalbert
thiers@centrefrance.com

Hormis l'été, où quelques cyclotouristes traversent la ville, les vélos ne sont pas légion dans les rues escarpées de Thiers. « Ce n'est pas encore très courant, du coup les gens le remarquent. On me dit "je sais que tu étais à tel endroit, j'ai vu ton vélo" », s'amuse Annette Corpart, qui roule avec un modèle électrique depuis plus d'un an.

Vélo loisir, sportif ou utilitaire

« Il y a quelques décennies, à Thiers, il n'y avait pratiquement que des coureurs cyclistes », avance Yves Guyot, qui a couru dans la catégorie amateur la plus élevée dans les années 1970. « Aujourd'hui, il y a davantage de vélos, avec un engouement qui commence autour du vélo électrique », poursuit-il. À l'écouter, le trafic automobile plus soutenu qu'autrefois et les « routes pas bien entretenues » constituent cependant un frein à cette pratique.

Celle-ci reste essentiellement sportive ou associée au loisir, à en croire les ventes de la boutique thiernoise Passion vélo, où les VTT dominent assez largement. « De plus en plus de clients viennent pour les trajets de chez eux au boulot », nuance toutefois Franck Doiseau, un de ses salariés.

« On a tendance à se déplacer bêtement en voiture »

« Nous, les jeunes, on a tendance à se déplacer bêtement en voiture. Mais des gens de 40 ou 50 ans viennent au vélo, beaucoup parce qu'il y a l'électrique. On a un profil super intéressant pour ça à Thiers : tout le boulot est en bas de la ville et la moitié des gens habitent en haut. »

Le vélo aurait-il un avenir dans la sous-préfecture à la déclivité marquée ? Pour répondre à cette question, La Montagne est allée à la rencontre d'une poignée de Thiernois mordus de la pédale. Une manière de cerner leurs motivations mais aussi les difficultés qu'ils rencontrent dans leur pratique quotidienne. ■

Le vélo à assistance électrique, une solution encore onéreuse



DEUX ROUES. Michelin a aussi développé une gamme de vélos à assistance électrique. PHOTO D'ILLUSTRATION FRÉDÉRIC MARQUET

La vente de vélos à assistance électrique connaît une forte progression ces dernières années, avec près de 340.000 vélos vendus en France en 2018.

Dans la grande distribution, les premiers prix sont proposés à moins de 1.000 €. Chez Passion Vélo, à Thiers, il faut compter « 2.000 € pour un produit de qualité ». L'État attribue sous conditions une aide pour l'acquisition d'un vélo électrique neuf à condition qu'une collectivité locale en propose égale-

ment une. Ce qui n'est actuellement pas le cas à Thiers. « Si le vélo peut servir aux déplacements oui, mais si c'est juste pour des sorties loisir... », envisage Paul Sabatier, adjoint au maire de Thiers délégué au sport. « On a inclus le vélo dans le programme Thiers 2030, avec la réfection de toute la rue Léo-Lagrange. Les vélos qu'on voit, c'est surtout dans le bas de la ville. » ■

► **Pratique.** Le montant des aides cumulées de l'État et de la collectivité locale ne peut pas dépasser 20 % du coût d'acquisition ou 200 €.

■ ANNETTE CORPART (LA VIDALIE)



UTILISE UN VÉLO ÉLECTRIQUE DEPUIS UN AN

À quoi vous sert votre vélo ?

Je ne randonne jamais, c'est pour les petits trajets utilitaires : faire les courses, les démarches administratives, aller au yoga... J'essaye de ne plus utiliser ma voiture à Thiers et de faire mes petites courses en ville avec des achats locaux, même si je continue à faire le gros en voiture au supermarché.

Qu'est-ce qui vous motive à l'utiliser ?

D'un point de vue écologique, la voiture en ville c'est une aberration. Avec le vélo électrique je retrouve le plaisir de faire du vélo. Grâce à l'assistance, toutes les rues sont accessibles mais ça reste bien pour la forme physique. Le premier vélo électrique que j'ai acheté il y a un an est tombé en panne. Avant d'en racheter un, j'ai eu trois mois sans vélo et ça m'a manqué, j'avais pris l'habitude !

Quelles difficultés rencontrez-vous ?

Ce qui est un problème, c'est qu'il y a très peu d'endroits où stationner les vélos. Il y a des arceaux seulement devant le Bordeaux et le magasin Lidl. Ça manque à Thiers. J'essaye de rentrer mon vélo dans les bâtiments, quand je vais au yoga ou à Espace. Mais à certains endroits, ce n'est pas possible, comme au cinéma : il n'y a pas la place ! Je ne prends pas mon vélo quand il pleut, mais l'hiver ne pose pas de problème : on n'a pas le temps d'avoir froid.

■ ADRIEN GIOVANINETTI (DÉGOULAT)



UTILISE SES VÉLOS DEPUIS DEUX ANS

À quoi vous sert votre vélo ?

Quand j'étais en région parisienne, j'utilisais pas mal le vélo pour les trajets du quotidien. Je m'y suis remis à Thiers il y a deux ans, ça me manquait un peu. J'ai trois vélos : un vélo de randonnée pour partir plusieurs jours en vacances, un vélo de route pour faire des sorties sportives et un vélo à assistance électrique que j'ai acheté il y a six mois. Je l'utilise pour faire toutes mes courses, sauf si c'est encombrant, aller à La Poste... C'est vrai que sinon la pente est décourageante. Là ça permet d'éviter d'arriver tout suant.

Qu'est-ce qui vous motive à l'utiliser ?

C'est une question de conscience écologique, ça permet d'éviter de prendre la voiture. C'est aussi un moyen de s'aérer, vu la distance entre mon atelier et ma maison [quelques dizaines de mètres, NDLR]... Et puis c'est pas non plus une mobylette, il faut quand même pédaler, ça reste de l'exercice physique.

Quelles difficultés rencontrez-vous ?

Pour l'entretien, il faut être un peu plus rigoureux avec un vélo électrique qu'avec un vélo normal. Je fais plus attention sur l'humidité, je le garde à l'intérieur dans mon salon. L'hiver, je le sors moins, sauf quand il fait des journées bien sèches. Quand il pleut, j'essaye de jongler pour passer entre les gouttes.

■ ABDE RAHMANI (VILLE BASSE)



UTILISE UN VÉLO DE COURSE DEPUIS 60 ANS

À quoi vous sert votre vélo ?

Je me suis intéressé au vélo dans les années 1960, en voyant des gens en faire et avec le Tour de France. Ensuite je me suis inscrit au Vélo Club thiernois. Je fais toujours des sorties, à Saint-Rémy-sur-Durolle par exemple, même si aujourd'hui, à 68 ans, il ne faut pas non plus que ce soit trop raide. Je le prends aussi pour aller à la pharmacie, à la banque...

Qu'est-ce qui vous motive à l'utiliser ?

Il faut faire travailler les muscles, entretenir la santé et le souffle. Le vélo électrique ça ne m'intéresse pas, sinon autant acheter un Solex ou une mobylette !

Quelles difficultés rencontrez-vous ?

Dès qu'on sort de Thiers, c'est dangereux, surtout sur les départementales et les grands axes comme Thiers - Pont-de-Dore ou Thiers - Pont-Astier où il pourrait y avoir des pistes cyclables.

■ BENOÎT DE NEVE (PESCHADAIRES)



UTILISE UN VÉLO ÉLECTRIQUE DEPUIS 4 MOIS

À quoi vous sert votre vélo ?

Je fais deux allers-retours chaque jour, de chez moi [Peschadaires] à mon cabinet à Thiers, même quand il pleut pour le moment. Je l'utilise aussi pour faire mes déplacements pros ou privés, jusqu'à Courpière ou Lezoux ou en ville haute à Thiers. Je fais jusqu'à 160 km par semaine.

Qu'est-ce qui vous motive à l'utiliser ?

Un, parce que c'est bon pour la santé. J'ai fait un infarctus en 2015, j'ai l'obligation de faire du sport. Avec l'assistance électrique on fait un effort quand même mais raisonnable pour les gens non entraînés. Deux, pour l'écologie. J'essaye de faire un maximum de déplacements à vélo, il y a un petit côté défi, mais je ne bannis pas la voiture.

Quelles difficultés rencontrez-vous ?

Mon souci c'est de rester en vie : j'évite de passer au Felet ou quand je vais à Lezoux je ne prends pas la départementale mais la voie romaine. L'avenue Léo-Lagrange, c'est pas très "sécuré" mais c'est pas l'enfer non plus. Je rentre parfois la nuit sans me sentir en danger pour autant.

Retour
SOMMAIRE

LOI SUR L'ALIMENTATION

Le végétal s'impose dans les cantines

Dans toutes les écoles, les responsables de la cantine doivent désormais proposer, depuis le 1^{er} novembre, un menu végétarien une fois par semaine. À l'image de l'école de Chabreloche, l'adaptation n'est pas simple, et ce, pour tout le monde...

► « Moi je n'en veux que la moitié, pour goûter. » « Moi aussi ! » « Et moi aussi ! » Avec ce demi « croque-fromage » dans son assiette, Romain semble faire la moue. Il l'attrape entre ses doigts. Le regard étrangement. Personne ne sait trop ce que c'est. Son frère Théo, a déjà attaqué le sien. Et il trouve ça plutôt correct. Certains se plaignent de l'odeur dégagée. Fait de flocons de pomme de terre, de protéines de soja et de blé, avec du fromage, ce croque pané ne séduit pas tout le monde, parmi la quarantaine d'enfants présente ce jour-là à la cantine de Chabreloche.

La carte du végétal est à l'essai

Car aujourd'hui, c'est menu végétal. Comme une fois par semaine désormais. Mais par chance,



Céline aide Éliane la cantinière, pour servir les repas et doit faire preuve de ruse auprès des enfants : « On ne leur dit pas ce qu'il y a dedans. On les fait d'abord goûter, puis on voit ce qu'ils disent. »

la majorité des petits mangera ce qui lui sera servi, sans forcément y trouver un goût particulier. D'autres en reprendront même, « parce que

c'est trop bon ». Un soulagement pour Éliane Lamaison, cantinière depuis 26 ans, à l'école Jules-Ferry. Car pour elle, ce menu végétarien une fois par semaine, c'est une

pression supplémentaire. « Ce n'est déjà pas facile de faire manger des choses, estime Éliane, qu'en plus il faut trouver quelque chose de nouveau pour accompagner légu-

mes ou féculents. Alors on fait des essais. »

Un changement d'habitude dont ne semblent pas trop se soucier les enfants. C'est à peine s'ils remarquent qu'il n'y a pas du

poisson ou de la viande ce jour-là. Hormis le fait qu'ils ne connaissent pas encore ce qu'on leur a servi...

Un catalogue pour savoir quoi faire manger

« Ce qui est compliqué également, c'est de trouver des idées de menus. Est-ce que ça va plaire ? On nous a annoncé ça comme ça, qu'il fallait un menu végétarien. Un peu du jour au lendemain. J'ai bien demandé un catalogue à un représentant de produits congelés, car moi je ne peux pas faire aujourd'hui tout ce que l'on me demande. Mais ces produits, il faut avouer qu'on ne sait pas trop avec quoi c'est fait. J'ai vu du jambon végétal, je me demande ce qu'il y a dedans. Je n'ai jamais cuisiné comme ça... »

Au-delà de l'aspect purement "recette", il y a une histoire de coût. Ces produits, sensiblement plus chers, doivent aussi être intégrés dans un menu à 2,60 €. Un véritable casse-tête pour Éliane, qui a vu son métier évoluer, au fur et à mesure que la société et les lois ont changé.

ALEXANDRE CHAZEAU

Retour
SOMMAIRE

POURQUOI LA GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ CHANGE À THIERS ?

Une équipe renforcée autour du social

La gestion urbaine de proximité de la Ville de Thiers se renforce et intègre désormais un volet social. Quels sont donc les nouveaux objectifs de cette démarche ?

Depuis six mois, la Gestion urbaine de proximité à Thiers a été remplacée par la Gestion urbaine et sociale de proximité. Un nouveau volet qui permet d'intégrer de nouveaux objectifs pour la Ville de Thiers, directement liés à la signature, il y a un an, du Nouveau programme de renouvellement urbain. « Le premier volet de l'Anru était axé sur la pierre, confie Anna Goraguer, directrice du renouvellement urbain. Le second est plus orienté vers l'humain, avec les conseils citoyens, avec ce volet du vivre ensemble. »

Une large consultation populaire

Un volet du vivre ensemble symbolisé donc par cette nouvelle dimension sociale, comme le souligne Sylvie Roques, qui coordonne ce sujet : « L'objectif est de mettre en place une large consultation populaire, pour améliorer la



Parmi les axes de la nouvelle Gestion urbaine et sociale de proximité, il a été convenu que la taxe foncière de l'Ophis servirait à financer le budget participatif du quartier des Molles-Cizolles pour des aménagements. (ARCHIVES : LA MONTAGNE)

vie des riverains de manière générale. Le service est présent pour recueillir les besoins, les suggestions, les remarques, et apporter une expertise, pour juger ce qu'il y a de mieux à faire, et il y a des

requêtes tous les jours. » Pour ce faire, un e-mail a été créé (*).

« Il y a donc un volet boîte à idées, pour suggérer des aménagements, des améliorations, mais un volet aussi curatif, con-

inue Sylvie Roques, pour régler les problèmes le plus vite possible. Un frigo au bord de la route, un trou sur la chaussée. Et si par exemple on a un souci récurrent avec un encombrant, on va chercher à régler le problème en

amont, grâce à un groupe de travail, en associant les habitants, et/ou les bailleurs sociaux. Ce service est une concentration des problématiques, collectives ou individuelles, réglées par un travail, soutenu de médiation. »

« Attention, la ville n'a pas réponse à tout, prévient Claude Nowotny, maire de Thiers. Un tiers de mes permanences, ce sont des problèmes de voisinage, ce n'est pas mon rôle ! » « On souhaite donc rediriger les personnes vers les bons services, les bons interlocuteurs », complète Sylvie Roques.

Des « adultes-relais » dans les quartiers

Un membre des services techniques de la Ville et un policier municipal, ont donc été, parmi leurs autres missions quotidiennes, choisis comme référents pour ce service, pour redistribuer le travail et les interventions. Deux postes de salariés ont également été créés dans les deux quartiers prioritaires de la Ville (Molles-Cizolles et Centre ancien). Ces « adultes-relais » habitent sur place, connaissent les habitants, « et sont nos relais directs, ils sont comme notre œil sur ce qui se passe dans le quartier », termine Sylvie Roques.

ALEXANDRE CHAZEAU

(*) L'adresse e-mail créée pour le service de gestion urbaine et sociale de proximité est la suivante : <cadredevie@thiers.fr>

Retour
SOMMAIRE



ENVIRONNEMENT ■ Situation, enjeux, perspectives : l'alimentation en eau potable de la ville de Thiers

La ressource en eau, source d'inquiétude



BARRAGE DE LA MURATTE. Fin octobre, le barrage de la Muratte, qui approvisionne la ville de Thiers en eau potable, était enfin reparti à la hausse. 153 jours d'autonomie étaient alors stockés, contre 80 fin septembre, pendant la sécheresse. C'est ce qu'ont pu constater Anne Deluermoz, responsable du service eau et assainissement à la Ville, Thierry Barthélémy, adjoint au maire et Alexis Thizy, chef de secteur à la Saur.

Dans la perspective du dérèglement climatique qui s'est déjà fait sentir cet été, la Ville de Thiers doit penser à sécuriser sa ressource en eau potable.

Alice Chevrier
alice.chevrier@centrefrance.com

Les pluies de l'automne balayaient la crainte de la sécheresse qui a inquiété tout l'été. Mais elles ne doivent pas noyer cette question : la ressource en eau est de plus en plus tendue, d'années en années. L'arrêté préfectoral de restriction de l'usage de l'eau dans le Puy-de-Dôme, en vigueur cet été, a été levé le 6 novembre. Mais la vigilance reste de mise. À Thiers, fin septembre, lors du conseil municipal, un chiffre a été prononcé : 80. C'était le nombre de jours d'eau potable que la population de la ville avait devant elle avant une coupure. Aujourd'hui, c'est heureusement plus.

■ **L'eau potable à Thiers : comment ça marche ?** La ville de Thiers est approvisionnée par

deux principales productions d'eau. Le barrage de la Muratte, situé à Palladuc, est alimenté par l'eau de la Credogne et des Etivaux. Ces eaux sont traitées en aval, par la station de traitement de Chassignol, qui reçoit aussi l'eau de Montsauvy. La deuxième production d'eau se trouve dans le bas de la ville. Il s'agit des trois « puits de Felet » côté rive droite de la Dore, qui pompent dans la nappe alluviale une eau filtrée naturellement par les sédiments.

Deux années de sécheresse de suite

Le barrage de la Muratte permet de stocker de l'eau pour surmonter les périodes estivales. En temps normal, environ deux tiers de la fourniture d'eau provient de Chassignol et un tiers de Felet. Mais le rapport s'inverse pendant l'étiage. Deux autres petits réseaux, Membrun et Pont-Bas alimentent ces lieux-dits. Toute cette eau est acheminée par 173,6 kilomètres de

tuyaux.

■ **La ressource en eau est de plus en plus tendue.** 2003, 2005, 2014, 2016, 2018, 2019 : ce sont les récentes années de sécheresse que la ville a connues. Avec les deux derniers étés, coup sur coup. « Cette année a été très compliquée, honnêtement, expose Thierry Barthélémy, adjoint au maire. On n'avait pas eu beaucoup d'eau à l'automne, ni à l'hiver, ni au printemps. Donc les réserves n'avaient pas été rechargées. » Le niveau du barrage de la Muratte, très bas, a été préoccupant l'été. Mais pas au point de mettre en place des coupures d'eau ni des solutions d'urgence. « S'il n'y avait plus d'eau dans le barrage, projette-t-il, il faudrait en acheter à nos voisins ou installer une station mobile de traitement de l'eau dans l'étang du « trou du golf » à Iloa (comme ce fut le cas il y a quelques années avant que des travaux soient réalisés sur le barrage de la Muratte). Mais ces alternatives ont un coût. »

Thierry Barthélémy est bien conscient que cette année ne sera pas un cas particulier et

que ce sont des solutions pérennes et non d'urgence qu'il faut trouver. « On sait qu'avec le changement climatique, il va y avoir des modifications importantes. La baisse du niveau dans nos cours d'eau va avoir un impact fort sur nos ressources. Il faut en tenir compte dans notre vision à long terme pour les sécuriser. Il faut commencer à s'y préparer dès aujourd'hui. » D'autant que, rappelle-t-il, « l'eau sert aussi aux industries, aux entreprises. Il ne s'agit pas seulement de prendre une douche et de remplir sa carafe. »

■ **Les mesures envisagées pour faire face à l'aménagement des ressources.** La première est de favoriser les interconnexions entre les réseaux des différentes communes, notamment le réseau thiernois avec le syndicat Rive droite de la Dore. Lui-même est connecté à d'autres réseaux. « Avec toutes ces interconnexions, on serait en capacité d'aller rechercher de l'eau de l'Allier », indique l'adjoint. C'est une solution contre les pollutions, les problèmes techniques et aussi contre les sécheresses même si elle aura ses limites en

EN CHIFFRES

173,6

Kilomètres de réseaux d'eau potable pour alimenter Thiers.

5.094

Abonnés (en 2017).

123,48

En mètres cubes, la consommation annuelle moyenne des abonnés (2017).

80,1

C'est en pourcentages, le rendement du réseau, c'est-à-dire le volume d'eau produit et facturé. Le différentiel est assimilé à des fuites (même s'il comprend aussi l'eau utilisée par les sapeurs-pompiers). Ce rendement est conforme à ce qui est demandé par l'Agence de l'eau.

144.000

La pleine capacité du barrage de la Muratte, en m³ d'eau.

INVESTISSEMENTS

Travaux. Sécuriser la ressource en eau, c'est aussi améliorer la qualité du réseau. À ce titre, 801.923 € ont été investis en 2018 et 779.114 € en 2019.

Retour
SOMMAIRE

SPORT ■ Le 7 décembre, à minuit, les marcheurs s'élanceront de Roanne pour une nuit d'effort intense

De Roanne à Thiers, 57 km mythiques

L'épreuve qui relie la cité coutelière à la sous-préfecture ligérienne rassemble chaque année plus d'un millier de marcheurs.

Vincent Enjalbert
thiers@centrefrance.com

Quatre-vingt quatorze ans que ça dure. Quatre-vingt-quatorze ans que des marcheurs joignent de nuit les villes de Roanne et de Thiers, en alternant le sens du parcours. Cette année, le départ se fera à Roanne. À quelques encablures du centenaire et avant l'édition du samedi 7 décembre, *La Montagne* revient sur les fondamentaux de cet événement avec Philippe Rochard et Patrick Pardon, les coprésidents du Groupe montagnard roannais, et Fernande Losco, sa présidente d'honneur.

■ **Une origine mythique.** « C'est la première marche de ville à ville en France », martèle fièrement cette dernière. Du haut de ses 91 ans, la « mémoire de Roanne-Thiers » n'a pas manqué une seule édition depuis 1974. Et de rappeler son origine mythique : trois amis qui, à la sortie d'une séance de cinéma à Roanne, se seraient décidés à rejoindre Thiers en pleine nuit, pour aller prendre un apéritif. « Ensuite ils n'étaient que dix ou quinze » les années suivantes, rappelle Fernande Losco. Avant qu'une association de marche, le Groupe montagnard roannais, ne se crée en 1935 pour



NUIT. Les participants s'élancent sur la route à minuit. PHOTO D'ARCHIVES FRÉDÉRIC MARQUET

donner plus d'ampleur à l'événement.

■ **Une marche avant tout.** Si vous avez l'âme d'un compétiteur, vous risquez de rester sur votre faim. « Il n'y a aucun classement ni aucun chrono, c'est d'allure libre », revendique Patrick Pardon. « La récompense est la même, quelle que soit l'heure d'arrivée : un café et un croissant ! » Les saucisses et les

patates ne sont, en effet, servis qu'à partir de 10 heures. De fait, beaucoup de participants marchent plutôt qu'ils ne courent. La performance sportive est moins prépondérante que dans d'autres courses du même type comme la Sainté-Lyon. « Mais il y en a aussi qui viennent en mode trail », nuance le coprésident. Tous pourront profiter de sept points de ravitaillement (vin chaud au col de Saint-Tho-

mas, soupe aux choux à Chabreloche...) afin de reprendre des forces.

■ **Un rendez-vous convivial.** Malgré la difficulté de l'épreuve, 1.400 courageux s'élancent en moyenne chaque année sur la route. Avec une population qui rajeunit grâce aux plus nombreux quadragénaires. « Les jeunes de 15 ans, on en a eus mais on en a plus », regrette toutefois

Fernande Losco. Si quatre parcours sont proposés (17 km, 25 km, 40 km et 57 km), « la majeure partie des inscriptions se fait sur les 57 km, c'est Roanne-Thiers qui prime », indique Patrick Pardon. L'édition 2018 a été « exceptionnelle », avec plus de 1.700 inscrits. Comme il est possible de s'inscrire jusqu'au dernier moment, « souvent le temps du samedi » donne un indice sur le nombre d'inscriptions à venir. « On ne fait pas une course [au nombre de participants, NDLR] », observe toutefois Philippe Rochard. « On veut que ça reste convivial. »

■ **Une préparation et un bon équipement indispensables.** Marcher 57 km de nuit, ça ne s'improvise pas, prévient le Groupe montagnard roannais : « Il y en a qui le font sans grande préparation mais ils ont du mal à terminer ». Pour ceux qui se sentiraient mal en cours de route, pas de panique : une partie de la grosse centaine de bénévoles assure des rapatriements. Chaque année, ils sont ainsi entre 200 et 300 à abandonner. Au-delà d'une bonne forme physique, un équipement de circonstance - vêtements réfléchissants et lampe frontale - est indispensable pour assurer la sécurité de l'épreuve, qui se déroule essentiellement sur de petites routes non fermées à la circulation. ■

➔ **Participer.** Départ à minuit le samedi 7 décembre pour les 25, 40 et 57 km et le dimanche 8 décembre à 7 heures pour les 17 km. Les inscriptions se réalisent en ligne (gr-montagnard-roannais.wifeo.com), par courrier ou sur place jusqu'au moment du départ. Informations au 06.67.75.81.72.

Retour
SOMMAIRE

INITIATIVE ■ Dans les Combrailles, un nouveau dispositif pour aider les personnes précaires à se soigner

Un covoiturage solidaire pour la santé

La communauté de communes Pays de Saint-Eloy, Médecins du monde et Covoiturage Auvergne viennent de lancer un dispositif de covoiturage dédié aux personnes précarisées et centré sur la santé.

Jean-Baptiste Ledys

La première a eu lieu lundi dernier : un conducteur a récupéré une personne à Youx pour l'emmener à l'hôpital de Montluçon, pour un rendez-vous médical. Sous son apparente banalité, ce trajet est le baptême d'une nouvelle initiative.

« De toute façon, ces publics-là ne pourraient pas prendre le taxi »

C'est la concrétisation des efforts de Médecins du Monde, de la communauté de communes du Pays de Saint-Eloy et de Covoiturage Auvergne pour mettre en place un dispositif baptisé Covoit'Santé sur le territoire de la communauté de communes.

Celui-ci est dédié aux personnes les plus précaires qui se trouvent dans l'impossibilité de se soigner, souvent faute de moyens de transport. Car c'est malheureusement une réalité localement sensible, comme peut le constater régulièrement



SOLIDARITÉ. Avec Covoit'Santé, les conducteurs volontaires ont la charge d'amener à des rendez-vous médicaux des personnes en situation de précarité, qui n'ont pas les moyens ou la possibilité de se déplacer elles-mêmes.
PHOTO FRÉDÉRIC RIMBERT

Médecins du monde. « La moitié des personnes que nous suivons n'ont pas de moyen de locomotion, ou alors ils n'ont pas les moyens de faire des réparations sur leur véhicule ou de se payer de l'essence », dévoile Céline Laurenson, coordinatrice à Médecins du monde.

« Nous souhaitons briser ce frein qui empêche les personnes qui en ont besoin de se déplacer de le faire. Le but n'est pas de pallier une carence en ambulance. Ce n'est pas non plus pour se substituer aux taxis. De toute façon, ces publics-là ne pourraient pas prendre le taxi.

Ils renonceraient plutôt à aller voir un médecin », souligne Jacqueline Duboisset, vice-présidente du Pays de Saint-Eloy.

Recruter des chauffeurs

Se déplacer, pourtant, est une nécessité pour qui doit se soigner, consulter un généraliste ou un spécialiste. « Le fait qu'il n'y ait plus de médecin spécialisé - gynéco, ophtalmo, psychiatre libéral... - dans les Combrailles éloigne de l'offre de santé. Il y a aussi de moins en moins de transports en commun, même intra-Combrailles »,

déplore Céline Laurenson.

Le dispositif Covoit'Santé, qui est en train de se concrétiser, s'appuie donc sur un réseau d'automobilistes volontaires qui acceptent d'assurer les transports des bénéficiaires avec sa voiture personnelle. Il perçoit pour cela une indemnisation presque symbolique (*), versée par la personne transportée, pour chaque trajet. Les organisateurs évaluent le besoin à près de 70 trajets pour une cinquantaine de personnes la première année.

C'est la raison pour laquelle les acteurs de ce projet cher-

chent à recruter de nouveaux conducteurs, à l'échelle des 34 communes du Pays de Saint-Eloy. « On espère une trentaine de bénévoles répartis sur le territoire. L'idéal serait d'en recruter une dizaine sur Saint-Eloy, autant sur Saint-Gervais et sur Menat », glisse Céline Laurenson.

La Maison de services au public de Saint-Gervais (par téléphone au 04.73.85.30.92, par courrier électronique à covoisante63@gmail.com) est le centre névralgique de ce dispositif. C'est là que sont gérés les demandes, les conducteurs et les mises en relation des uns et des autres. ■

(*) L'indemnisation s'élève à 0,13 centime par kilomètre pour les trajets de moins de 45 kilomètres, et 0,09 centime au-delà.



« On espère une trentaine de bénévoles répartis sur le territoire ».

CÉLINE LAURENSON. Coordinatrice à Médecins du monde

Retour
SOMMAIRE